

“ M. Dunstan n'émet pas son opinion quant à la manière dont les droits sur le sucre devraient être imposés; mais il demande, que tant qu'on imposera des droits spécifiques avec des droits *ad valorem*, ces droits devraient être proportionnés aux diverses espèces de sucre, de manière que l'égalité puisse exister entre les consommateurs de ces différentes espèces.

“ M. Dunstan désire surtout faire remarquer qu'il n'a aucun intérêt quelconque dans les droits qu'on pourra imposer sur le sucre, il pense qu'il ne lui appartient pas de discuter les besoins du trésor. Tout ce qui l'intéresse, c'est que le tarif pèse équitablement sur chaque espèce de sucre.”

La *Gazette de Montréal*, du 14 décembre 1878, à propos de la politique du nouveau gouvernement, s'exprime comme suit :

“ Le consul des Etats-Unis, à St. Jean N. B., parle de l'effet désastreux que cette politique aura sur le commerce entre les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick. Les importations de cette province sont de \$8,200,000 par année, et sur cette somme pas moins de \$4,152,000 viennent de nos voisins.” “ La demande constante et satisfaisante,” dit-il, “ des produits des manufactures des Etats Unis durant ces dernières années, recevra un coup funeste à la prochaine session du gouvernement de la Puissance. Le traité du libre échange, comme on l'appelle, mais qui n'est, en réalité, qu'un “ *revenue tariff*,” a été complètement défait par un parti engagé à inaugurer un tarif protectioniste. Si ce nouveau ministère conduit par Sir John A. Macdonald, inaugure une politique basée sur les principes qu'il a émis durant la dernière campagne électorale, la conséquence sera inévitablement la perte presqu'entière de ce marché pour l'écoulement des produits des manufactures des Etats-Unis. Aujourd'hui les manufacturiers des Etats-Unis ont pres-